

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024



Fonds de dotation RICCAP

Service de chirurgie cardiovasculaire
Nouvel Hôpital Civil, 1 place de l'Hôpital
67000 STRASBOURG CEDEX

FIDUCIAIRE DU BAS-RHIN SARL

204, avenue de Colmar
67100 STRASBOURG
Société de commissariat aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Colmar

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'organe délibérant,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation RICCAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

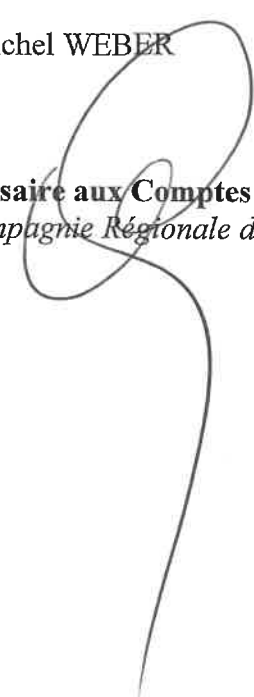
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 18 août 2025

FIDUCIAIRE DU BAS-RHIN SARL

Michel WEBER

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	2 565	2 565		
	Autres immobilisations corporelles	4 457	4 457		305
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	7 022	7 022		305
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	7 669		7 669	2 502
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	7 669		7 669	2 502
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		14 690	7 022	7 669	2 807
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

société de commissariat
FIDUCIAIRE
du BAS-RHIN
Sàrl
aux comptes

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

	Fonds associatifs	Fonds dédiés	DETTES (1)	TOTAL PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
	Fonds propres Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i> Ecarts de réévaluation Réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice Total des fonds propres					
	Autres fonds associatifs Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées Total des autres fonds associatifs					
	Total des fonds associatifs				4 595	(67)
	Provisions pour risques Provisions pour charges Total des provisions					
	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés Total des fonds dédiés					
	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance Total des dettes				3 074	2 874
	Total des dettes				3 074	2 874
	Ecarts de conversion passif					
	TOTAL PASSIF				7 669	2 807
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				4 662,05 3 074	(16 840,92) 2 874
	ENGAGEMENTS DONNES					

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		2 160
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	8 400	6 650
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	8 400	8 810
	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	3 433	25 295
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	305	356
Charges financières	Dotation aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	3 738	25 651
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	4 662	(16 841)
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER		
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	4 662	(16 841)
Produits financiers	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	8 400	8 810
	TOTAL DES CHARGES	3 738	25 651
	EXCEDENT ou DEFICIT	4 662	(16 841)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

société de commissariat
FIDUCIAIRE
du BAS-RHIN
Sarl
aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence, à savoir le règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le bilan de l'exercice présente un total de 7 669 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 8 400 euros et un total **charges** de 3 738 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 4 662 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- matériel technique : L 5 ans
- matériel bureautique et informatique : L 3 à 5 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

société de commissariat
FIDUCIAIRE
du BAS-RHIN
Sàrl
aux comptes

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	16 773		16 841	(67)
Résultat de l'exercice	(16 841)	4 662	(16 841)	4 662
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	(67)	4 662		4 595

société de commissariat
FIDUCIAIRE
du BAS-RHIN
Sàrl
aux comptes

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2024
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	2 565			2 565
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	4 457			4 457
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	7 022			7 022

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2024
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	2 565			2 565
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	4 152	305		4 457
TOTAL GENERAL	6 717	305		7 022

société de commissariat
FIDUCIAIRE
du BAS-RHIN
Sàrl
 aux comptes



Tableau de compte d'emploi annuel des ressources avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emploi N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		0
1. MISSIONS SOCIALES OU DÉPENSES OPERATIONNELLES			1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons manuels et legs collectifs		
- Actions réalisées directement	22 396	6 650	Dons manuels non affectés	6 650	6 650
- Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés		
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement			Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité publique					
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			2. AUTRES FONDS PRIVÉS		
	2 899	0	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
Total :		6 650	4. AUTRES PRODUITS	2 160	
I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	25 295		I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	8 810	
II Dotations aux provisions et aux amortissements	356		II Reprises des provisions	0	
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	0		III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	0	
IV Excédent de ressources de l'exercice	0		IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	0	0
Total général :	25 651		V Insuffisance des ressources de l'exercice	0	
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0	Total général :	8 810	6 650
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		6 650	VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		6 650
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
			NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total :		0	Total :		0

société de commissaires
FIDUCIAIRE
du BAS-RHIN
Sàrl
aux comptes